

Objet :

Modification de demande au cas par cas

N° d'enregistrement : 2018-3076

GAEC La Sablière, commune de St Cyr Des Gats 85410

Cette demande d'examen au cas par cas a déjà fait l'objet d'une consultation auprès de vos services, qui ont dispensé le projet d'une étude d'impact le 09 avril 2018. (N° d'enregistrement : 2018-3076). Toutefois des modifications, suite aux études techniques, sont apportées au dossier.

Dans la continuité du montage de dossier technique portant sur le plan d'eau du GAEC La Sablière, sur la commune de Saint Cyr des Gats, des sondages tractopelles ont été effectués afin de définir la nature du sous-sol. Ceux-ci révèlent un potentiel d'argile, permettant l'étanchéité du plan d'eau et sa faisabilité. Cependant, une couche inférieure de type argilo sableuse est détectée sur le site et limite la profondeur du plan d'eau.

Afin de respecter les besoins en eau des cultures et de maintenir les objectifs de l'exploitation, il est techniquement et financièrement plus sérieux de ne pas atteindre la couche « sableuse » qui aurait pour conséquence une augmentation des frais pour la réalisation technique de l'étang. (Obligation de faire un noyau étanche plus profond sur tout le pourtour du futur étang.

L'étang existant sera conservé tel qu'il est actuellement et fera office de bassin tampon pour le remplissage du projet. Le projet consiste en la création d'un nouveau plan d'eau à part entière. Celui-ci sera situé plus haut en termes d'altitude comparé au plan d'eau existant.

En augmentant la surface en eau du projet de 1.8 ha à 2.2 ha, le projet est réalisable car il diminue la profondeur de la retenue et n'atteint pas la couche argilo sableuse.

Celui-ci sera alors soumis une procédure « permis d'aménager » et non plus une déclaration de travaux dans le cadre de l'urbanisme.

Sur le point environnemental, le projet reste inchangé, il ne se superposera toujours pas à une zone humide ni une zone de protection. Aucun linéaire de haie ne sera impacté par l'augmentation de la surface.

Enfin, un possible transfert de l'eau stockée dans la retenue, vers les zones aquifères, sera stoppé en se limitant à un affouillement à la couche d'argile sans atteindre la couche argilo sableuse.

En résumé :

Volume de la future retenue d'eau : 60 000m³ environ

Surface en eau du projet : 2.2 ha

L'étang existant sera utilisé comme bassin tampon pour l'approvisionnement en eau de la future réserve.

C'est pourquoi une demande de modification d'examen au cas par cas vous est présentée.